



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

TGV

Question écrite n° 13895

### Texte de la question

M Philippe Sanmarco attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer sur le futur trace du TGV Pour des raisons de cout, il semble que les lignes Paris-Nice et l'Italie, et Paris-Montpellier et l'Espagne, ne passeraient pas a Marseille. La bifurcation se ferait dans une gare a vingt kilometres plus au nord, qui serait reliee par metro au centre de Marseille. Compte tenu de l'importance des retombees economiques d'une gare TGV pour Marseille, il lui demande de bien vouloir lui faire connaitre l'etat exact de ce dossier.

### Texte de la réponse

Reponse. - C'est dans le contexte du schema directeur des liaisons ferroviaires a grande vitesse, dont le Gouvernement a decide l'elaboration le 31 janvier dernier, que seront examinees les differentes possibilites de liaisons ferroviaires rapides susceptibles d'interesser Marseille. Compte tenu du developpement previsible des echanges europeens et de la situation geographique de la France, le reseau de lignes nouvelles desservant le territoire national devra en effet comporter la mise en place de liaisons efficaces avec l'Europe du Sud, Italie et Espagne, et l'Europe du Nord-Est, Allemagne et Suisse. Le schema directeur des liaisons a grande vitesse, elabore tout au long de l'annee 1989 sous la responsabilite du ministre de l'equipement, du logement, des transports et de la mer, fera l'objet d'une consultation des regions concernees.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sanmarco Philippe](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13895

**Rubrique :** SnCF

**Ministère interrogé :** équipement, logement, transports et de la mer

**Ministère attributaire :** équipement, logement, transports et de la mer

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 juin 1989, page 2511